

Nouméa, le 15 octobre 2025

31 décembre 2025 : clap de fin pour la 2G, place à un réseau plus performant

D'ici le 31 décembre 2025, Helia by OPT-NC mettra un terme définitif à la technologie 2G sur l'ensemble du territoire.

En service depuis plus de 25 ans, cette technologie historique est aujourd'hui obsolète et ne répond plus aux usages numériques actuels.

Son arrêt permettra de renforcer les performances du réseau mobile et d'accompagner la transition numérique de la Nouvelle-Calédonie.

Cette évolution n'est pas propre au territoire : la France prévoit également la fin de la 2G d'ici fin 2025, et plusieurs pays voisins comme l'Australie ont déjà franchi cette étape depuis plusieurs années.

Pourquoi arrêter la 2G ?

Le réseau mobile Helia repose aujourd'hui sur trois technologies principales :

- **La 2G et la 3G**, qui permettent d'acheminer le trafic voix (appels téléphoniques) et l'Internet mobile bas débit pour la 2G ;
- **La 4G**, dédiée à l'Internet mobile haut débit.

Avec l'essor des usages connectés, les smartphones, objets connectés et applications nécessitent un réseau plus rapide, plus sûr et plus efficace. La 2G ne permet plus de répondre à ces besoins.

Maintenir plusieurs générations de technologies sur un même réseau est également coûteux en ressources radioélectriques, humaines et financières.

À l'échelle mondiale, les équipementiers cessent progressivement de supporter la 2G :

- Les mises à jour logicielles et l'assistance technique ne sont plus assurées ;
- Les pièces de rechange ne sont plus disponibles ;
- Les opérateurs doivent migrer vers des technologies plus récentes et plus performantes.

L'arrêt de la 2G est donc une étape indispensable pour moderniser le réseau et améliorer l'expérience client.

Les fréquences libérées seront réaffectées à la 4G, permettant d'étendre la couverture, d'accroître les capacités et de réduire l'empreinte énergétique du réseau.

« La fin de la 2G est une étape de l'évolution de notre réseau mobile. À l'image de l'Australie, qui a arrêté son réseau 2G dès 2016, Helia s'engage à offrir à ses clients un réseau plus performant, plus fiable et moins énergivore. Cet arrêt planifié et progressif permettra à chacun de se préparer sereinement à cette transition. » - Olivier AMAT – Directeur des télécommunications

Une transition progressive, amorcée depuis 2019

Depuis 2019, l'OPT-NC a cessé le déploiement de nouveaux sites 2G afin d'engager une extinction progressive du réseau.

Avant toute coupure définitive, les équipes veillent à :

- Garantir une couverture au moins équivalente ;
- Préserver la qualité de service ;
- Accompagner les acteurs dont l'activité repose encore sur la 2G.

Après une suspension temporaire en 2024, les extinctions de sites 2G ont repris au 1^{er} trimestre 2025, de manière progressive sur l'ensemble du territoire.

Quels impacts pour les utilisateurs ?

D'ici la fin de l'année 2025, les appareils compatibles uniquement avec la 2G ne fonctionneront plus. Cela concerne certains anciens modèles de téléphones, capteurs, systèmes d'alarme ou autres objets connectés.

Helia by OPT-NC **invite dès à présent ses clients à :**

- **Remplacer leurs appareils "2G only"** par des équipements au moins compatibles 3G/4G ;
- Éviter l'achat de téléphones 2G, parfois encore proposés à prix réduit sur le territoire.

Les équipes Helia by OPT-NC accompagnent également les professionnels dont l'activité dépend encore de la 2G afin de leur proposer des solutions adaptées et assurer la continuité de leurs services.

Comment savoir si un smartphone est 2G only ?

Les usagers peuvent consulter la notice de leur appareil ou rechercher ses caractéristiques techniques sur Internet.

Anticiper dès maintenant cette évolution, c'est bénéficier d'une connectivité plus rapide, plus fiable et plus durable pour les années à venir.



Changement de carte SIM : une étape parfois nécessaire !

Près de 2 000 usagers Mobile Helia by OPT-NC doivent également **changer leur carte SIM**, même si leur téléphone est compatible 3G ou 4G.

En effet, malgré de nombreuses campagnes de marketing direct menées depuis 2019, certains usagers utilisent toujours des cartes SIM dites 2G qui ne permettent pas d'accéder pleinement aux réseaux plus récents et ne permettront plus d'accéder aux services dès le 01 janvier 2026.

→ **Les cartes SIM compatibles 3G/4G portent la mention "USIM".**

Si la carte SIM ne contient pas cette mention, Helia by OPT-NC invite ses usagers à se rendre dans une agence OPT-NC ou dans une boutique partenaire pour effectuer un **échange gratuit**.

Lors du changement :

- Le titulaire ou le mandataire de l'abonnement ou du kit Liberté doit se présenter avec sa pièce d'identité
- L'échange est **gratuit** et immédiat
- Nos conseillers s'assurent que la nouvelle carte permet bien l'accès à la 4G ;
- Ce remplacement garantit une meilleure qualité de services et une compatibilité durable avec les réseaux modernes.

Pour plus de renseignements, ils peuvent contacter gratuitement notre service client :

- Par téléphone au 1000
- Par mail à l'adresse 1000@opt.nc

Contacts presse :

Camille DUMARTY

Cheffe de section communication institutionnelle de la direction générale

eMail : camille.dumarty@opt.nc – Tél. : +687 82 77 67

Audrey DANTIN

Cheffe de section communication et digital de la direction des télécoms

eMail : audrey.dantin@opt.nc – Tél. : +687 84 07 75